

Solidaires 21

REVUE DE L'ADPEP 21

N° 9 - Avril 2008



ANIMATION

Le Centre Multimédia a déménagé...

depuis le 15 septembre, lendemain de l'inauguration, le Centre Multimédia a ouvert ses portes dans la nouvelle médiathèque Champollion, rue Camille Claudel, à la plus grande satisfaction de tous.

Certes les bons vieux préfabriqués de la rue d'Alembert avaient leur charme et leur histoire, mais ils dataient du siècle précédent ! Ces nouveaux locaux, clairs, spacieux et fonctionnels, les remplacent avantageusement, dans un cadre architectural original.

Et de nouvelles activités vont progressivement voir le jour, avec la mise en place en 2008 d'un espace autoformation qui permettra de s'initier à la pratique des langues, du code de la route... grâce à des progiciels spécifiques. D'ores et déjà, des ateliers d'éducation à l'image et aux médias viennent de débiter pour enfants et adultes. L'installation à la médiathèque permettra aussi des animations communes avec le réseau des bibliothèques.

A noter que désormais la carte bibliothèque donne accès gratuitement au réseau PANDA et vice-versa, avec les procédures habituelles d'inscription propres à chacun des deux réseaux. ■

Michel Bon

Directeur du CMM

Contact : c.multimedia@laposte.net

édito

**Laïcité : au-delà du mot,
le sens et les valeurs...**

Si notre gestion évolue à grands pas, comme en témoignait la dernière livraison de notre bulletin consacrée aux journées nationales du domaine social et médico-social tenues à Dijon en janvier, les PEP restent fidèles à leurs valeurs originelles.

Il est plus que jamais nécessaire de le rappeler puisqu'à l'initiative du sommet de l'Etat, un débat que l'on croyait clos a été relancé.

Les PEP reposent sur deux piliers qui donnent un sens à leurs actions : la laïcité et la solidarité. Remettre en cause, non pas le principe de laïcité, fondement de la République, mais sa signification, c'est porter atteinte à ce que nous avons de plus précieux et de plus respectable. Car c'est au nom de la laïcité que nous œuvrons, avec l'école publique, pour une société plus tolérante et plus solidaire et c'est pour cela que nous ne pouvons pas admettre d'être indirectement – et parfois directement – soupçonnés d'intolérance.

Etablir une hiérarchie entre les valeurs transmises par le prêtre et celles qu'enseigne l'instituteur, comme nous avons pu l'entendre avec stupéfaction, c'est injurier notre histoire, née de la Première guerre mondiale, au bénéfice des enfants des nombreux instituteurs morts pour la France.

Jacques VAUDIAUX

Président de l'ADPEP 21

Contact : dg@pep21.org

les
pep 21
La solidarité en action

Deux nouvelles administratrices...

Lors du dernier renouvellement du Conseil d'Administration (CA) de l'ADPEP, deux nouveaux membres salariés de l'association ont été élus : M^{me} F. Bisch, secrétaire à la section handicap moteur du Clos Chauveau et M^{me} B. Mermaz, psychomotricienne au CAMSP. Portrait de deux salariées engagées...



Parlez-nous de votre motivation à vous engager dans l'association en y adhérant...

B.M. : Au début, je n'avais pas connaissance de l'œuvre, c'est à travers les instances représentatives du personnel que cela a pris du sens pour moi. A partir de là, j'ai eu un sentiment d'appartenance, j'ai enfin pu m'appuyer sur le cadre associatif, y rattacher le cadre de mes interventions et mieux me positionner dans ma pratique, qui est une forme de réponse à la demande sociale.

F.B. : Je ne connaissais auparavant que le centre de vacances de Mouthe, géré par les PEP 25. Puis, il y a cinq ans, je suis devenue assistante à la direction adjointe de la section HM du Clos Chauveau. Dans le cadre de mon travail, j'ai fait plus ample connaissance avec l'association par le biais des contacts professionnels. En adhérant, j'ai voulu être au plus près de l'information sur les projets de l'association, le devenir des établissements et de leurs salariés.

Pourquoi s'engager plus, pourquoi le CA et qu'en attendez-vous ?

B.M. : Il est important pour moi de collaborer et de transmettre le ressenti voire la parole des salariés au CA. Les salariés sur le terrain ont des expériences et des suggestions qui peuvent être pertinentes et constructives pour le travail de l'association. Mon engagement est surtout motivé par le peu de représentation du secteur soin.

F.B. : Déjà impliquée dans la vie associative à titre personnel ou professionnel, j'ai souhaité aller plus avant, face aux attentes des salariés de l'association en matière d'information et de communication, plus particulièrement des « administratifs ».

Quelles sont les évolutions de l'ADPEP 21 qui vous ont le plus marquées ?

B.M. : La transformation de l'Œuvre en Association, qui produit une représentation plus accessible et permet de mieux s'identifier.

L'existence d'une présidence active, ainsi que l'installation d'un nouveau mode de travail, en partenariat, entre directions et salariés. Une association réactive aux évolutions et mutations législatives et réglementaires.

F.B. : Une association qui vit et qui réagit effectivement face aux évolutions et mutations, notamment dans le secteur social et médico-social, qui m'intéresse plus particulièrement. Une présidence et des membres qui ont opté pour des actions militantes afin de faire connaître les PEP et leurs actions, encore trop méconnues du public. Une direction générale soucieuse d'impliquer les établissements et leurs salariés au sein de l'association, dans un mouvement « d'entreprise sociale ». Une association, enfin, qui, malgré les évolutions économiques et sociales, reste fidèle à ses actions de solidarité et à sa fonction d'éducation.

Quelle peut être votre place au CA et que souhaitez-vous apporter ?

B.M. : Je conçois ma présence au CA comme une incarnation d'un maillon dans la chaîne des préoccupations communes à l'association et aux salariés dans leur travail au quotidien. Nos objectifs de pérenniser notre action et de rendre le meilleur service aux usagers n'autorisent pas une dissociation mais au contraire nécessitent une association de nos potentiels différents et complémentaires. Je souhaite agir comme un « neurotransmetteur », facilitateur de communication, et ce, dans les deux sens.

F.B. : Informer les salariés des projets et actions de l'association, transmettre en retour leurs attentes et leurs questionnements.

*Propos recueillis par Alain Metteau
Secrétaire général ADPEP 21
Contact : dg@pep21.org*

L'Unité d'Audiologie Infantile du CAMSP Paul Picardet

Le CAMSP dispose une Unité d'Audiologie Infantile (UDA) qui depuis plus de 20 ans évolue en fonction des besoins de dépistage, diagnostic et prise en charge des enfants déficients auditifs.

L'équipe au service de l'enfant et de sa famille s'organise autour d'un ORL phoniatre, d'un pédiatre, d'un pédopsychiatre, d'une psychologue, d'une neuropsychologue, de trois orthophonistes, d'une psychomotricienne, d'une éducatrice spécialisée, d'une enseignante spécialisée et d'un audioprothésiste.

L'UDA a développé plusieurs spécificités. L'une d'elles est la mise en place, au sein des locaux du CAMSP, d'un Groupe d'Accompagnement Pédagogique qui accueille à temps partiel les enfants déficients auditifs, en étroite collaboration et complémentarité avec les écoles d'intégration.

Un soutien pédagogique pour les prérequis à la lecture et les stratégies d'apprentissage peut être mis en œuvre avec, si besoin, l'appui d'une rééducation neuropsychologique ciblée sur les difficultés mises en évidence lors des différents bilans.

De plus, une formation sur la surdité peut être réalisée par notre équipe dans les écoles concernées par l'accueil d'un enfant déficient auditif.

Un autre axe de notre travail concerne la mise en réseau avec les différents partenaires hospitaliers et libéraux en vue d'un dépistage le plus précoce possible, permettant de mieux accompagner le projet parental.

Ce travail de réseau favorise par ailleurs une prise en charge médicale précoce des surdités de transmission d'origine inflammatoire qui reste la cause de surdité légère à moyenne la plus fréquente chez l'enfant de moins six ans.

Affirmer la réalité d'un déficit auditif est souvent difficile, d'autant plus qu'il est d'importance légère ou moyenne, difficulté souvent majorée par la précocité du dépistage et l'existence de troubles associés. Dans cette perspective, nous avons la possibilité de réaliser, au sein de l'UDA, une observation pluridisciplinaire de l'enfant, ce qui permet de situer le retentissement de la surdité sur le développement global de l'enfant et de prendre en charge l'anxiété parentale autour du diagnostic. ■

*Dr M-Ch. Massip
Médecin ORL phoniatre*

CAMSP Paul Picardet

Contact : camsp21@pep21.org

Une classe TCL à l'Ecole Colette...

L'an dernier, le projet d'intégrer une classe de la section Troubles Complexes du Langage (TCL) dans une école de la Ville de Dijon avait été initié par le Clos Chauveau.

Le projet s'est concrétisé depuis la dernière rentrée de septembre, à l'Ecole Colette. Cette classe accueille une douzaine d'enfants dont certains étaient scolarisés dans la section TCL du Clos Chauveau depuis deux ou trois ans. L'objectif de cette intégration est double : offrir aux enfants susceptibles de poursuivre à court terme une scolarité en classe ordinaire un lieu de transition, au plus près des exigences requises et proposer à ceux qui connaissent des difficultés plus marquées un milieu à la fois ouvert et « protégé ».

Les premiers jours qui ont suivi la rentrée ont été l'occasion, pour les enfants, de faire connaissance avec un nouveau milieu de vie scolaire, avec ses règles et avec de nouveaux camarades.

Et très rapidement on a pu observer la bonne intégration du groupe, le développement des relations entre enfants et l'effet de régulation du comportement que le milieu ordinaire induisait.

Le bénéfice de l'installation à l'Ecole Colette est évident au plan collectif comme au plan individuel, en particulier dans la perspective d'un retour rapide, dès l'année prochaine pour certains enfants, vers leurs écoles de quartier. ■

Ch. Chambon

Enseignant

Contact : closchauveau@pep21.org

MÉDICO-SOCIAL

Une cuisine toute neuve...

Avec l'évolution de la réglementation, la rénovation de la cuisine des Charmilles s'imposait. Un premier projet, en 2006, fondé sur une marche en avant dans l'espace, imposant une restructuration complète du bâtiment restauration, s'était révélé trop coûteux.

Plus récemment, s'est dégagée l'idée d'une nouvelle organisation de l'hébergement, avec un fonctionnement en unités de vie, plus personnalisé, autour de chambres individuelles ou doubles, des salles de loisir et de travail ainsi qu'une salle à manger avec cuisine attenante.

En cohérence avec l'évolution envisagée, une rénovation plus légère de l'espace restauration a pu être envisagée.

L'ensemble des travaux a été conduit sur trois semaines, du 14 décembre au 4 janvier, la collaboration active des personnels de

cuisine, pour ce qui concernait les déménagements et réinstallations, contribuant pour beaucoup à la tenue des délais.

Ainsi, notre service de restauration n'aura connu qu'une semaine d'arrêt effectif, durant laquelle la qualité des relations avec l'environnement local (maison de retraite de Fleurey, service restauration de Pont de Pany) aura permis de mettre en place des réponses transitoires.

Grâce à l'effort de tous, nous avons pu mener à bien cette rénovation qui nous permet, à coût maîtrisé, de continuer de pouvoir assurer notre restauration, réalisée sur place, en répondant aux normes en vigueur. ■

Sylvain Toulouse

Directeur des Charmilles

Contact sylvain.toulouse@pep21.org

ANIMATION

Enfanti Jazz - Un double CD avec un livret pédagogique

Ce répertoire musical a été réalisé par les conseillers pédagogiques en éducation musicale de Côte-d'Or, en collaboration avec les musiciens de la Compagnie « l'Air de Rien ». Il a pour vocation de permettre aux enfants de chanter et d'écouter du jazz, dans des styles variés (du ragtime au jazz ethnique, en passant par le swing, la samba...) et d'encourager des classes à préparer une rencontre musicale autour d'un programme de chants communs.

La collaboration entre l'ADPEP et l'Education nationale en matière de productions musicales ne date pas d'hier : déjà en 1928, les Pupilles éditent les partitions des chants à préparer dans le cadre de l'entrée à l'Ecole Normale.

En Côte-d'Or, un partenariat s'instaure en 1994 entre le Secteur Animation de l'ADPEP et les conseillers pédagogiques en éducation musicale de Bourgogne, pour la poursuite de l'édition

d'outils pédagogiques. Le Secteur Animation devient alors producteur : financement de l'action, aide à la conception technique et au montage du projet, diffusion...

De ce partenariat sont nées trois séries d'outils : les fichiers « Danse, écoute et chante », « Musicabrac » et « Ballades au clair de plume ». Ces productions sont désormais largement utilisées pour éveiller les enfants au plaisir de l'écoute, du chant et de la danse ainsi que pour « ouvrir les oreilles » à la diversité des sonorités, des rythmes et des musiques, d'ici et d'ailleurs. ■

Prochaine parution « Danse, Ecoute et Chante - volume 15 », en décembre 2008.

Renseignement et commande

auprès de M^{lle} ABT : 03 80 76 63 11.

serviceanimation@pep21.org

Presque 90 ans plus tard, les supports ont évolué mais la volonté est la même : promouvoir l'éducation musicale au sein de l'école mais aussi dans les écoles de musique, les accueils collectifs de mineurs.

L'ADPEP 21, d'hier à demain...

Si l'ADPEP 21 figure, aujourd'hui, dans le peloton de tête des associations départementales des PEP par le nombre et la diversité des structures et services qu'elle gère, elle le doit à l'esprit d'initiative qui anime ses responsables depuis trois quarts de siècle et qui les pousse à toujours anticiper dans le repérage et le discernement des besoins et par la mise en œuvre de réponses innovantes.

Pour n'en retenir que quelques exemples, c'est cette anticipation qui est à l'origine de la création de l'EPA du Clos Chauveau mais aussi, par la suite, de son évolution vers une école d'adaptation alors que la plupart des EPA de France disparaissaient. Création aussi du CAMSP Paul Picardet et de ses antennes qui, en 1972, lors des journées nationales de la Fédération, organisées à Dijon, est apparu comme une innovation à la pointe (et il l'est encore) de l'action médico-sociale. Création encore, du Clos Chauveau et de ses différents services, avec le développement d'intégrations individuelles, alors que la loi de 1975 venait à peine d'être promulguée. Création enfin, bien avant la politique de la ville actuelle, des havres d'enfants, DECAD et Centre Multimédia.

Il n'est pas une réalisation de l'ADPEP 21 qui n'apparaisse comme le fruit de cette anticipation constante, y compris parmi les plus récentes, et ce n'est pas un hasard si l'action actuelle de l'association dans le domaine de l'évaluation est érigée par la Fédération en modèle national ou si les dernières journées d'études relatives aux CPOM ont eu lieu à Dijon.

Le domaine des PEP est celui de l'action sociale. Que les actions engagées soient de nature pédagogique, éducative, rééducative, psychologique, paramédicale, médicale, leur finalité est sociale : il s'agit toujours d'apporter à un être humain l'aide nécessaire, à la pleine réalisation personnelle et à l'épanouissement de sa vie sociale.

Pendant des décennies nos communautés éducatives ont participé à la poursuite de cet objectif tout en s'adaptant à

l'évolution des conceptions de prise en charge des personnes en grandes difficultés mais il n'y a plus beaucoup d'analogie, aujourd'hui, entre le fonctionnement des services de soins à domicile ou les établissements sans internat, ou avec internat de semaine, et celui des Maisons d'enfants du milieu du 20^{ème} siècle. Même si les établissements actuels gardent des capacités de prise en charge indiscutables et apparaissent encore, dans certaines situations, comme la seule réponse adéquate, c'est vers le décloisonnement entre ce qui est considéré comme normal et ce qui ne l'est pas, ou l'est moins, que s'orientent les conceptions nouvelles.

Au-delà de l'intégration ou de l'inclusion, c'est davantage vers le concept d'échange que l'anticipation actuelle doit s'orienter. Entre la personne handicapée, dépendante, fragile, désorientée... et celle qui ne l'est pas, ou l'est moins, c'est la recherche du « vivre ensemble » qui sert alors de fil conducteur, comme une sorte de mutualisation des possibilités au sein de chaque milieu de vie.

Il ne s'agit en aucun cas de nier le besoin d'aide de la personne en grande difficulté mais au contraire de le prendre en compte comme un élément indispensable de l'équilibre du corps social.

Pour cela, il conviendra d'agir pour qu'évoluent les mentalités, les pratiques professionnelles et les structures en place.

Projet associatif ambitieux mais à la mesure de l'ADPEP 21 ! ■

Louis MALET

Administrateur ADPEP 21

Contact : dg@pep21.org

Hommage à une collaboratrice de longue date.

Le CAMSP dans son ensemble et l'équipe de Châtillon plus particulièrement ont été profondément affectés par le récent décès d'Evelyne Richomme.

Evelyne était originaire de Nancy, où elle avait obtenu son diplôme d'orthophoniste en 1978.

Elle avait été embauchée au CAMSP la même année, précisément sur l'antenne de Châtillon et y aura ainsi réalisé toute sa carrière, auprès d'enfants et de préadolescents, à une époque où le Centre étendait son action au-delà de l'agrément d'âge, puis à partir des années quatre-vingt dix, auprès de très jeunes enfants de moins de 6 ans.

Elle s'était mariée à Châtillon, avec Philippe et avait deux enfants, Nicolas et Arnaud.

Depuis quinze ans, Evelyne se battait courageusement contre un cancer et son tempérament volontaire lui a permis d'exercer ses fonctions jusqu'en juillet dernier.

Elle avait 55 ans.

« Avance sur ta route car elle n'existe que par ta marche ». Evelyne aura fait avec le CAMSP et avec ses collègues un précieux bout de chemin...

L'ADPEP, le CAMSP et l'ensemble de l'équipe de Châtillon ont apporté leur soutien à sa famille, lors de ses obsèques le samedi 23 février.

CAMSP - Equipe de Châtillon sur Seine

Contact : camsp21@pep21.org

Solidaires 21

Revue de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Côte-d'Or
28, rue des Écayennes - 21000 DIJON

Pour adhérer à l'ADPEP21
contacter le 03 80 76 63 00

Directeur de publication : Jacques VAUDIAUX.

Responsable de la rédaction : Fabrice TOLETTI.

Réalisation - Impression : ICO Dijon 03 80 50 92 70.

ISSN : en cours.

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
réserve également à tous les personnels de l'ADPEP 21



- Une offre claire et sans surprise.
- Des crédits et des assurances conçus pour les personnels de l'Education Nationale.
- Un personnel compétent qui vous conseille dans nos locaux, par courriel ou par téléphone.
- Une éthique mutualiste authentique.

Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Enseignant

Bourgogne Centre

8, Rond Point de la Nation

21000 Dijon

Tél. : 03 80 73 57 37

E-Mail : 02579@cmcee.creditmutuel.fr